



# BVVB INFO N°64

Association loi 1901 N°W913000446

La Ville du Bois, mai 2011

## PLAN D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Ce projet a été présenté en Conseil Municipal du 22 mars 2011 aux élus, puis en réunion publique le 30 avril en Mairie. Ce plan fait partie du Plan Local d'Urbanisme (cf. article L123-1 du Code de l'Urbanisme), qui élaborera les grands projets sur notre ville et plus particulièrement sur le Centre Ville, le Site des Bartelottes et la Requalification de la RN20 et ses abords.

**Une concertation tout au long de la réflexion**

- ✓ Participez
- ✓ Exprimez-vous
- ✓ Informez-vous

- ✓ Un registre mis à disposition du public en mairie, aux heures habituelles d'ouverture afin que chacun puisse y indiquer ses observations
- ✓ Des articles dans le bulletin municipal feront écho régulièrement de l'avancement du PLU
- ✓ Des réunions publiques
- ✓ Des informations PLU sur le site Internet de la ville

**Le calendrier du PLU**

✓ Les prochaines étapes

Étape	Date
Débat pour le PADD	Février 2011
Ecriture du règlement	Mars-Avril 2011
Arrêt du PLU	Mai 2011
Enquête publique	Septembre 2011
Approbation du PLU	Décembre 2011

Il est important que chacun s'exprime sur ce sujet.

Nous souhaitons faire modifier les projets des bâtiments qui nous ont été présentés, dont le style ne s'harmonise pas avec le caractère rural de notre commune. (Exemple ci-dessous)



Attachons nous aussi à faire respecter les vis-à-vis actuels (cf. articles L112-9 à L112-11 du code de la construction et de l'habitation) et à maintenir la valeur des biens immobiliers des riverains du projet.

Nous avons sollicité un rendez-vous avec notre Maire pour débattre de ces sujets.

La suite au verso...





## ESSONNE VERTE 2011

BVVB a participé à la matinée de nettoyage des bois organisée par la Municipalité sous l'égide du Conseil Général de l'Essonne. Une centaine de personnes a sillonné tous les bois de la commune avec pour objectif de ramasser le plus de débris. Nous avons constaté une baisse des carcasses brûlées, lesquelles sont plus situées sur la commune de Nozay, en lisière de bois. Un diplôme de « Jeune-Eco-Citoyen » du Conseil Général a été remis aux nombreux enfants qui ont participé à cette opération, accompagné de friandises et stylos offerts par TRUFFAUT, sponsor de cette manifestation. Et un buffet campagnard a été offert par la Municipalité à tous les participants.

## SECURISATION DES PIETONS SUR LA RN20

Enfin !!! Un feu tricolore déclenché par les piétons va être installé pour l'arrêt des « Joncs Marins » courant juillet et août pour être opérationnel en septembre. Les arrêts des cars vont être également mis aux normes. Il ne reste plus qu'à limiter la vitesse à 50Km/h pour encore plus sécuriser ce passage.

## REQUALIFICATION DE LA RN20

BVVB a été invité à une nouvelle réunion le 18 mai à 9h30 dans les bureaux de la Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer, dans le cadre du projet mené en commun avec l'association A10Gratuite. A cette occasion, nous remettons à chaque participant un argumentaire en faveur de la gratuité de l'autoroute A10-A11 pour l'ensemble des habitants du Sud Francilien, condition de réussite pour la requalification de la RN20. Nous vous adresserons un Compte-rendu de cette réunion.

## NAVETTES GRATUITES

130 000 passagers ont utilisé les navettes gratuites mises en place sur les communes de Longjumeau, Ballainvilliers et Morangis. Selon un article paru dans le « Parisien » du 2 mai 2011, ces navettes gratuites seraient étendues à l'ensemble des communes de Europ'Essonne.

Notre intervention en Conseil Municipal du 16 novembre 2010 et les courriers adressés le 14 janvier 2011 à Monsieur DELAHAYE, Président d'Europ'Essonne et à Monsieur Jean-Pierre MEUR, semblent avoir porté leurs fruits.

## ACTION COMMUNE BVVB, A10GRATUITE, COMITE NATIONALE 20

A l'initiative de l'association « Comité Nationale 20 », nous publierons dans « Le Forgeron », journal municipal de Montlhéry un article sur deux pages intitulé « RN20, s'unir pour être mieux écouté ». Dès sa parution, nous vous diffuserons le lien vers le site de Montlhéry, et imprimerons l'article à l'attention des adhérents non reliés à internet.